



CONSULTATION RÉGIONALE

RENDEZ-VOUS
DE LA
BIODIVERSITÉ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Pour un Plan Nature 2030 à la hauteur des attentes

Le CREAT organise le « Rendez-vous de la biodiversité »

Rouyn-Noranda, 25 octobre 2023 – Le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) contribue à l'élaboration du Plan Nature 2030 annoncé par Québec dans le cadre de la 15^e Conférence des parties de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (COP15). Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a en effet octroyé au Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) des fonds afin d'assurer la participation de la société civile à ce plan. Ainsi, le CREAT organisera le *Rendez-vous de la biodiversité*, un atelier participatif d'une journée, et invitera les parties prenantes de la région à s'engager à contribuer aux cibles du Cadre mondial de la biodiversité adoptées à la COP15.

Un Plan Nature 2030 issu de la COP15

En décembre dernier, en ouverture de la COP15, le premier ministre François Legault s'engageait à doter le Québec d'un document stratégique qui encadrera une mise en œuvre cohérente des mesures visant à préserver et à améliorer la biodiversité au bénéfice des générations actuelles et futures. En réponse à cet engagement, le MELCCFP a entrepris l'élaboration du Plan Nature 2030. L'objectif de ce chantier majeur est de mettre en place des mesures de conservation des milieux naturels, de soutenir les initiatives autochtones de conservation de la nature, d'agir sur les menaces qui pèsent sur la biodiversité et de favoriser l'accès à la nature pour l'ensemble des Québécois.es.

Le Plan Nature 2030 s'inscrit ainsi dans l'accord historique adopté en conclusion de la COP15, destiné à guider l'action mondiale pour la nature. Le *Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal* vise à stopper et inverser la perte de nature et comporte plusieurs cibles mondiales à atteindre à l'horizon 2030 et au-delà en vue de la protection et de l'utilisation durable de la biodiversité.

Un rendez-vous régional pour la biodiversité

Afin de consulter les parties prenantes concernées, le RNCREQ et les dix-sept CRE organisent les *Rendez-vous de la biodiversité*, qui prendront la forme d'ateliers participatifs. Les participant.e.s seront invité.e.s à échanger sur les enjeux qui les préoccupent et à exprimer leurs attentes, leurs propositions et leurs recommandations à l'égard du Plan Nature 2030.

Un premier Rendez-vous national a eu lieu à Québec le 27 septembre, réunissant près d'une centaine de représentant.e.s de nombreuses organisations nationales concernées par la mise en œuvre du Plan Nature 2030.

Une tournée régionale suivra cet automne, et le CREAT organise son *Rendez-vous de la biodiversité* le 26 octobre 2023 au Refuge Pageau à Amos, sur invitation. Les acteurs locaux, régionaux et municipaux de l'Abitibi-Témiscamingue seront consultés sur leur intérêt à contribuer à atteindre les cibles du Cadre mondial de la biodiversité. L'atelier d'une journée prévoit également des échanges et des discussions sur les objectifs du Plan Nature 2030 et les actions à mettre en œuvre. Par la suite, le CREAT mobilisera les parties prenantes de la région de façon à ce que chacune s'engage à contribuer aux cibles du Cadre mondial.

« Le CREAT est fier d'être associé à l'élaboration du Plan Nature 2030 et de coordonner la consultation régionale, se réjouit Jacinthe Châteauevert, présidente du CREAT. La collaboration et l'engagement des parties prenantes de l'Abitibi-Témiscamingue sont une des clés du succès de cette démarche. Notre biodiversité régionale fait face à de nombreux enjeux, comme l'exploitation des ressources, la fragmentation du territoire, la prolifération d'espèces exotiques envahissantes ou d'épidémies d'insectes, l'adaptation aux changements climatiques ou la disparition d'espèces pour ne nommer que celles-ci. Des solutions existent et des initiatives ont été mises en place localement et dans la région, et il est important de faire le point en ce moment. »

En savoir plus

[Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal](#)

[Communiqué de presse, gouvernement du Québec, 27 septembre 2023](#)

[Communiqué de presse, gouvernement du Québec, 16 décembre 2022](#)

Cette consultation est réalisée avec l'appui financier du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.



-30-

À propos du CREAT

Fondé en 1995, le CREAT a comme mission de promouvoir la conservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement dans une optique de développement durable. L'organisme intervient sur divers dossiers environnementaux, dont les changements climatiques, la gestion des matières résiduelles, les espèces envahissantes, la mobilité durable, la protection de la biodiversité, de l'eau et des milieux naturels, ainsi que les impacts de l'industrie minière et forestière.

À propos du RNCREQ

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec est un réseau d'acteurs engagés dans la protection de l'environnement, l'action climatique et la promotion du développement durable sur l'ensemble du territoire québécois. Les dix-sept conseils régionaux de l'environnement (CRE) mobilisent les parties prenantes régionales pour faire avancer la réflexion, développer les connaissances, favoriser le maillage et la concertation autour d'enjeux environnementaux et climatiques, dans le but d'encourager et faciliter le passage à l'action.

Renseignements

Jacinthe Châteauevert, présidente

819 333-0698

info@creat08.ca